VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

COMMENT L'AIDER ?

Par scmmlmv Postée le 24/01/2021 06:30

Bonjour, Mon fils a une addiction au cannabis, il a la volonté d'arrêter mais lorsqu'il est en manque il compense en buvant de grandes quantités d'alcool (il ne boit pas lorsqu'il n'essaie pas d'arrêter de fumer) ce qui le met dans un état gravissime, crises de délire, il est incontrôlable et fait de grosses bêtises qui l'envoient à chaque fois devant le tribunal. La boucle est toujours la même, il fume, va bien et essaie de régler les problèmes qu'il s'est causé puis décide d'arrêter de fumer, reboit et cause de nouveaux problèmes... Il met sa vie en danger et a une fois essayé de se pendre. Il a été diagnostiqué en clinique psychiatrique comme souffrant de troubles de personnalité limite et il est sous traitement pour cela. Il a essayé le suivi psychologique d'un service d'addictologie mais ça ne l'aide pas car c'est une personne qui ne parle que très peu. Il est en ce moment même dans la nature, alcoolisé et je ne sais plus comment l'aider. Je vous remercie par avance pour votre réponse.

Mise en ligne le 26/01/2021

Bonjour,

Nous entendons bien votre détresse face aux comportements et à la disparition de votre fils qui se met gravement en danger dans les périodes d'arrêt de cannabis, notamment du fait de l'alcool.

En fonction de son âge, deux possibilités s'offrent à vous dans l'immédiat.

Si il est mineur, il vous faut contacter la brigade protection de mineurs afin de signaler sa disparition en faisant part de tous les éléments descriptifs que vous pourriez avoir (comportements, description physique, vestimentaire, endroits qu'il fréquente, réactions, etc).

S'il est majeur, vous pouvez entreprendre la même démarche auprès de la police ou de la gendarmerie afin de signaler sa fragilité et les antécédents de la situation. Sans nécessairement entreprendre des recherches, au moins sera-t-elle informée et sensibilisée à sa situation si des agents devaient le rencontrer lors de leurs patrouilles.

Nous entendons bien que votre demande concerne également une demande d'aide à moyen terme pour lui. Dans ce sens, vous pouvez lui communiquer les coordonées de notre service afin qu'il puisse tenter d'entrevoir d'autres solutions que celles qu'il a déjà mises en place. Vous pouvez également nous contacter vous même, pour du soutien ou plus de conseils.

Nous sommes joignables tous les jours de 08h à 02h au 0 980 980 930, ou par tchat de 08h à 00h.

Bon courage à vous,